

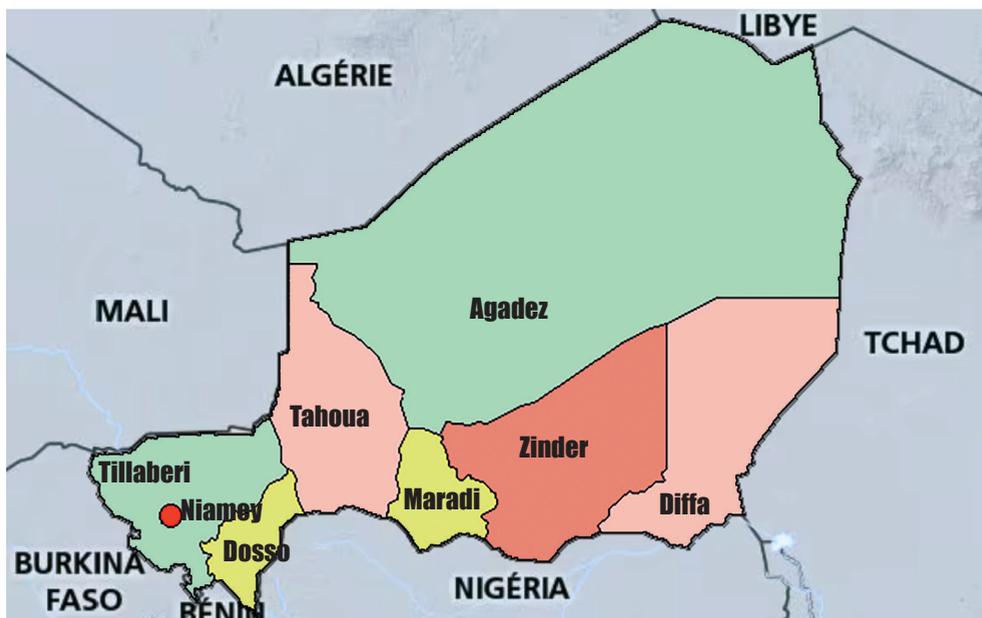
**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



**Capitale** : Niamey

**Superficie** : 1 267 000 km<sup>2</sup>

**Population** : 26 312 033 Habitants (2024)

## POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE



### Les pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES)

#### **Burkina Faso :**

**Chef de l'Etat :** S.E. Le Capitaine Ibrahim Traoré

**Capitale** Ouagadougou

**Superficie :** 274 200 km<sup>2</sup>

**Population :** 20 835 401 Habitants



#### **République du Mali :**

**Chef de l'Etat :** S.E. Le Colonel Assimi Goïta

**Capitale** Bamako

**Superficie :** 1 241 234 km<sup>2</sup>

**Population :** 21 800 000 Habitants



#### **République du Niger**

**Chef de l'Etat :** S.E. Le Général de Brigade  
Abdourahamane Tiani

**Capitale :** Niamey

**Superficie :** 1 267 000 km<sup>2</sup>

**Population :** 26 312 033 Habitants



**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

# **POUR LE NIGER**

## **LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

---

**MA VISION POUR UN NIGER  
VERITABLEMENT INDEPENDANT  
ET PROSPERE**

---

---

## INTRODUCTION

Pays sahélo-saharien, situé en Afrique de l'Ouest, le Niger se trouve à la charnière des ensembles arabo-berbère et subsaharien. Il occupe un vaste territoire enclavé d'une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> et compte en 2024 une population de vingt-six millions trois cent douze mille trente trois habitants (26 312 033), selon les estimations de l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger.

Le Niger a accédé à l'indépendance le 3 août 1960. Mais bien que notre pays soit dans ses frontières actuelles un héritage de la colonisation française, il se situe dans un espace plusieurs fois millénaires dans lequel vivent des Femmes et des Hommes fiers, grands bâtisseurs d'empires et de royaumes, historiquement solidaires et unis par des brassages culturels harmonieux et des échanges commerciaux florissants.

Cependant, plus de soixante-trois (63) ans après l'accession du Niger à la souveraineté internationale, il faut reconnaître que les espoirs de paix, de stabilité, de développement et de bien-être social des Nigériens ont jusque-là été largement déçus.

D'abord, sur le plan politique, le Niger a expérimenté de 1960 à nos jours, sans véritable succès, presque tous les types de régimes politiques et connu plusieurs situations d'instabilités institutionnelles.

En effet, il a connu sept (07) Républiques et autant de Constitutions, un (01) régime militaire, une (01) Conférence nationale souveraine, cinq (05) putschs militaires, cinq (05) transitions politiques dont quatre militaires, deux (02) boycotts d'élections, une (01) désobéissance civile, onze (11) Chefs d'Etat, sept (07) Parlements, dix-sept (17)

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

cabinets ministériels, une (01) cohabitation politique tumultueuse, deux (02) dissolutions d'Assemblée Nationale et l'assassinat d'un Président de la République en fonction.

Ensuite, sur le plan économique, le Niger a également expérimenté, avec des résultats mitigés, divers modèles de gestion, notamment des politiques économiques libérales, des scénarii de planifications sectorielles, des programmes d'ajustement structurel portés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ou encore des Plans de Développement Economique et Social. Mais, en dépit de toutes ces initiatives, l'économie nigérienne reste très peu diversifiée et toujours dépendante de l'Extérieur en matière de production et d'approvisionnement des biens et services, y compris de première nécessité.

Enfin, sur le plan sécuritaire, depuis plus d'une décennie, le Niger souffre d'une insécurité sans précédent qui menace sa stabilité, sa cohésion sociale et les fondements mêmes de l'Etat. Face à ce défi sécuritaire, l'approche adoptée a consisté essentiellement, jusqu'à la prise du pouvoir le 26 juillet 2023 par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) regroupées au sein du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), à se fier à des puissances extérieures, placées au centre de notre système de Défense et de Sécurité.

Force est de constater que les cadres institutionnels, les politiques publiques, les choix économiques et les efforts en matière de sécurité jusqu'ici déployés par le Niger n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de développement et de paix escomptés et sont en deçà des espérances légitimes du peuple nigérien. A titre illustratif, selon les statistiques de la Banque mondiale et d'autres institutions

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

compétentes en la matière, le Produit Intérieur Brut (PIB) nigérien est passé de 2,6 milliards de dollars en 1960 à 3,8 milliards de dollars en 1980 ; 4,5 milliards de dollars en 2000 et 12, 4 milliards de dollars en 2020. Le PIB par habitant a connu une régression continue de 1960 aux années 2000 puis une hausse légère dans les années 2020 (de 744 dollars en 1960 ; 628 dollars en 1980 ; 389 dollars en 2000 et 520 dollars en 2020). Quant à l'Indice de Développement Humain (IDH), le Niger a toujours été classé parmi les derniers pays. Ces statistiques traduisent la nature persistante et structurelle des défis auxquels notre pays et notre peuple sont confrontés.

Cette situation est paradoxale. En effet, alors que ces indicateurs traduisent le faible niveau de création de richesse et l'état de pauvreté des populations nigériennes ; le Niger est pourtant riche, non seulement de ses importantes ressources naturelles (terre, soleil, eau, or, uranium, pétrole, gaz, etc.), mais aussi, de ses ressources humaines, en particulier, de sa jeunesse aujourd'hui instruite, entreprenante et innovante.

Comment expliquer donc ce paradoxe ? Une partie de l'explication tient à la nature de notre insertion dans l'économie politique internationale qui nous maintient dans une situation de dépendance, d'extraversion et de simple fournisseur de matières premières. Cette situation ne permet pas au pays de s'industrialiser, de développer des chaînes de valeur, de créer des emplois au profit de la jeunesse et d'accroître les ressources financières internes de l'Etat en vue de s'attaquer résolument aux principales préoccupations du peuple. A cet égard, le maintien du Niger dans une relation néocoloniale d'assujettissement à l'ancienne puissance coloniale a joué de manière décisive.

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

Cependant, nous devons reconnaître sans complaisance que la responsabilité de cette situation incombe également aux Nigériens. Elle est le résultat du délitement du sens patriotique, de la mauvaise conception du bien public et de l'intérêt général, du relâchement des liens de solidarité ainsi que notre rapport à l'Etat ; des contrevaleurs qui tranchent d'avec nos valeurs culturelles et religieuses profondes de probité morale, d'abnégation, de courage et d'entraide.

Pour ma part, mon intime conviction est que les maux dont souffre notre pays trouveront Inch-Allah leurs solutions si les quatre (04) conditions suivantes sont réunies :

**1. La première** est la capacité des dirigeants nigériens à décider souverainement et à défendre de façon patriotique les intérêts du pays. Cela suppose une véritable indépendance politique et une profonde culture de l'Etat ;

**2. La seconde** est la maîtrise par l'Etat de ses ressources (minière, énergétique et pétrolière). Cela permettra le renforcement des capacités et de l'autorité de l'Etat ainsi que la mise en œuvre de véritables politiques d'éducation, de santé et de redistribution équitable entre les Nigériens. En un mot, cette indépendance économique est le socle sur lequel va véritablement reposer notre souveraineté politique et notre projet de développement socio-économique.

**3. La troisième** est la bonne gouvernance qui implique, d'une part, la mise en place d'institutions politiques efficaces, adaptées à nos réalités et aspirations ; d'autre part, la promotion de l'intérêt général, le respect du caractère sacré des biens publics, la lutte contre la corruption et l'impartialité de la justice. Il s'agit de bâtir une véritable

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

démocratie, porteuse de nouvelles valeurs civiques ancrées dans notre culture et conduite par des dirigeants patriotes engagés pour le bonheur du peuple. Pour cela, il est nécessaire de rompre d'avec les anciennes logiques partisans, claniques, régionalistes, ethnocentristes, clientélistes et le culte de la personnalité qui ont dévoyé la démocratie nigérienne.

**4. La quatrième** est la remise des Nigériens au travail, en mobilisant les jeunes et les femmes pour des travaux d'intérêt général ainsi que la production de la richesse nationale dans tous les secteurs, notamment les secteurs des biens et services de base, l'agriculture, les mines, la formation professionnelle, l'artisanat et le tourisme.

### **MA VISION**

Mon ambition est de bâtir un Niger nouveau où les nigériennes et les nigériens, unis et solidaires, décident souverainement pour notre patrie et dans l'intérêt supérieur de notre peuple :

«LAABU SANNI NO», «ZANCEN KASA NE».

### **LES AXES STRATEGIQUES**

Cette vision patriotique se décline à travers quatre (04) axes stratégiques autour desquels s'articuleront les actions à mener au cours de cette transition pour la refondation de l'Etat, la redéfinition de notre pacte social et politique et le bonheur de tous les Nigériens. Il s'agit de :

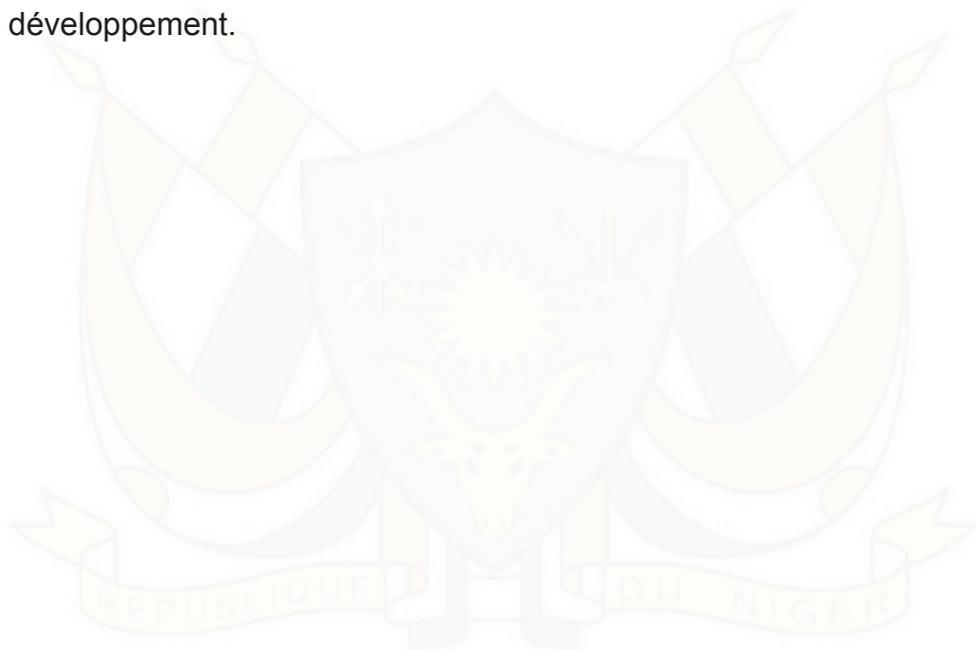
- **Axe 1 : le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale;**
- **Axe 2 : la promotion de la bonne gouvernance ;**

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

- **Axe 3 : le développement des bases de production pour la souveraineté économique ;**
- **Axe 4 : l'accélération des réformes sociales.**

Les présentes orientations stratégiques s'inscrivent également dans notre volonté de solidarité avec nos frères et sœurs des pays voisins, notamment à travers l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui est désormais notre premier espace d'intégration régionale et de co-développement.



**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

---

---

**AXE 1 :**

**RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA  
COHESION SOCIALE**

---

---

REPUBLIQUE DU NIGER

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

La paix, la sécurité et l'unité nationale sont des préalables pour le développement de tout pays.

**La première priorité de la transition est le renforcement de la défense et la sécurisation du territoire national.** Ainsi, tout en intensifiant le renforcement des capacités d'interventions opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (recrutement et formation du personnel, acquisition des moyens matériels et logistiques, maillage optimal du territoire, renseignements, etc.), la stratégie nationale de défense et de sécurité sera redéfinie afin de l'adapter non seulement à l'évolution du contexte mais aussi aux aspirations de souveraineté du Niger. Dans cette perspective, en plus des actions d'appropriation progressive par les citoyens de la problématique de défense et de sécurisation du territoire national, les accords de coopération sécuritaire seront diversifiés et signés en fonction de leur potentielle valeur ajoutée.

De même, des mesures de gouvernance seront prises pour combattre énergiquement la corruption et l'opacité dans le domaine très sensible de la défense et de la sécurité. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée aux niveaux national et transnational, l'Alliance des Etats du Sahel (AES) sera opérationnelle à travers des mécanismes pratiques et efficaces qui seront définis dans un délai raisonnable avec les Etats membres (forces conjointes, opérations militaires mixtes, mutualisation des moyens, partages d'informations et de renseignements etc.). Au besoin, l'expérience de l'AES pourrait être élargie à d'autres pays poursuivant les mêmes objectifs.

**Le renforcement de la cohésion sociale est la seconde priorité de la transition. Aussi, un accent particulier sera mis sur l'efficacité de la collaboration FDS-Populations d'une part,** et sur la lutte contre les facteurs de division des nigériens d'autre part.

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

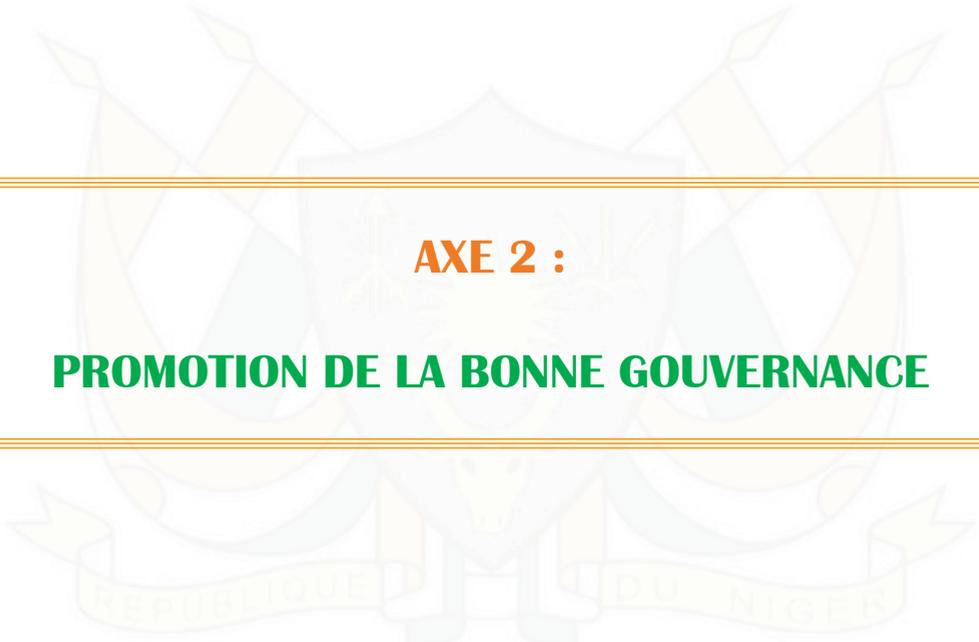
Pour ce faire, des approches civilo-militaires seront instituées afin de faciliter la communication et une meilleure implication des populations dans les questions sécuritaires. De même, des initiatives en matière de consolidation de la paix et de développement local seront prises à travers notamment la sensibilisation des communautés sur la coexistence pacifique, le désengagement des jeunes enrôlés dans les groupes armés ainsi que la répression des actes sciemment posés dans le but de diviser les Nigériens et saper la paix, la stabilité et le développement économique et social.

Pour atteindre ces objectifs de paix, de cohésion sociale et de développement, la jeunesse nigérienne constitue un vecteur approprié. C'est pourquoi un dialogue inter-générationnel sera institutionnalisé pour permettre aux jeunes de bénéficier des expériences des aînés et d'enrichir leurs capacités de résilience et de proactivité ; mais aussi les impliquer dans les processus de prise de décision qui engagent la communauté. Pour accompagner ce processus, le Conseil National de la Jeunesse sera redynamisé et son caractère inclusif renforcé.

Dans cette dynamique de valorisation de la jeunesse, il sera développé le concept d'armée verte. Ainsi, seront créées les conditions pour assurer aux jeunes une formation militaire de base renforcée par l'apprentissage dans des métiers utiles pour l'économie et l'environnement. De même, un système sera défini afin de former les jeunes en fonction de leurs métiers de vocation. L'objectif est d'aboutir progressivement à une capacité de formation de 10.000 jeunes en moyenne par an.

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



---

---

**AXE 2 :**

**PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE**

---

---

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

La bonne gouvernance constitue le fondement de tout développement. Les engagements du CNSP porteront sur les réformes relatives à la stabilité politique et institutionnelle, à la pertinence des choix stratégiques, à l'efficacité du système judiciaire, de l'administration publique et de la gestion de l'économie.

**Dans le domaine politique, la refondation de la République implique la mise en place d'un système solide, garantissant désormais la stabilité de nos institutions.** Cela implique un processus de réforme pour instaurer des institutions républicaines fortes, crédibles et adaptées pour prévenir le risque d'abus du pouvoir. C'est ainsi que les pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire) seront organisés pour fonctionner de manière interdépendante et avec des mécanismes efficaces de contre-pouvoir. Ces préoccupations fondamentales orienteront l'élaboration du nouveau code électoral et de la nouvelle constitution après des consultations inclusives pour prendre en compte les attentes des citoyens. A l'issue de ce processus d'élaboration des textes, des consultations référendaires et des élections libres, transparentes, indépendantes et exemptes de toutes contestations seront organisées.

**En matière de justice et des droits humains,** les actions de la refondation porteront sur l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire pour que la justice soit réellement indépendante, honnête et pleinement au service de la société. C'est pourquoi, la priorité va concerner la réforme pour adapter le système judiciaire aux réalités du pays, la simplification des procédures, la valorisation des mécanismes traditionnels de règlement des litiges ainsi que le renforcement de la transparence du système et du professionnalisme de son personnel. Cependant, le système judiciaire doit non seulement être indépendant, mais comporter aussi des mécanismes pour prévenir et réprimer toutes formes de corruption et d'abus.

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

Les actions concernent aussi la promotion de l'état de droit, l'humanisation du milieu carcéral, le renforcement de la sécurité des établissements pénitentiaires et la réinsertion sociale et professionnelle des détenus à travers des activités productives dans les établissements pénitentiaires.

Le CNSP apportera tout le soutien nécessaire au bon fonctionnement de la Commission de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale (COLDEFF) pour une meilleure prise en charge des cas de corruption avérée et le recouvrement de tous les biens publics illégalement acquis et/ou détournés.

**En matière de gouvernance administrative, les actions concernent les initiatives de modernisation de l'Administration publique et de la gestion des collectivités territoriales.** Il s'agit des actions de renforcement de l'efficacité de l'administration publique par la valorisation des compétences à travers la crédibilisation des systèmes de recrutement, de formation, d'évaluation des performances individuelles, de promotion et de sanction des agents. Cette crédibilisation a pour objectif de faire la promotion des valeurs d'éthique et de déontologie dans les services publics. De même, afin de faciliter la délivrance des services publics, un plan, à moyen terme, de simplification et de dématérialisation des procédures administratives sera élaboré et mis en œuvre.

**En matière de gouvernance locale,** l'Etat veillera à renforcer la rigueur dans la gestion financière des collectivités territoriales à travers un exercice efficace du contrôle de légalité, l'appui-conseil et l'accompagnement technique. A cet effet, il sera institué un mécanisme efficace de suivi de la performance des collectivités territoriales.

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

**L'amélioration de l'efficacité de la gestion de l'économie implique l'adoption d'une stratégie opérationnelle de sa transformation structurelle.** C'est dans ce cadre que le pays sera doté d'une politique économique, élaborée de manière inclusive et participative suivant une approche basée sur les résultats. Son objectif sera notamment d'identifier les secteurs et les produits à partir desquels le Niger peut bâtir sa transformation économique. La politique économique sera accompagnée de deux stratégies fondamentales : la stratégie fiscale et la stratégie de formation professionnelle pour développer les compétences en lien avec les besoins des secteurs et produits retenus par la politique économique. Cette dernière participera à la promotion de l'emploi pour les jeunes et à la réduction du taux de chômage. Le code fiscal et le code des Douanes seront réactualisés et alignés sur la nouvelle stratégie fiscale en ce qui concerne les aspects d'incitations fiscales (notamment les exonérations). Dans la même lancée, les codes dérogatoires (Code des Investissements, Code Minier, etc.) seront également actualisés en fonction des intérêts nationaux.

**L'efficacité de la gestion de l'économie suppose aussi un niveau approprié de souveraineté budgétaire.** Ainsi, une des orientations de la transition est de mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources internes pour garantir au moins 85% du financement du budget national, dans un premier temps et à terme un financement à 100%.

La stratégie pour la souveraineté budgétaire doit combiner les ressources fiscales, les ressources non fiscales et l'endettement responsable.

**L'adhésion de la population à la politique fiscale constitue l'une des bases de la souveraineté nationale.** Ainsi, en plus de l'adaptation du système fiscal à la dynamique des réalités économiques, un accent particulier sera mis sur le renforcement du

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

civisme fiscal dans toutes ses formes pour inculquer les valeurs de citoyenneté en lien avec l'impôt. En outre, des actions spécifiques seront mises en œuvre pour combattre les pratiques de fraudes fiscales afin de mettre l'Etat dans tous ses droits. En appui, il sera prévu dans la politique fiscale des dispositions pour faciliter, d'une part, la transition des acteurs du secteur informel vers le secteur formel et d'autre part le développement des initiatives entrepreneuriales.

**La mobilisation des ressources non fiscales reposera sur l'amélioration de la contribution de l'industrie extractive et des autres entreprises publiques.** Cela passera notamment par la rationalisation des exonérations dont bénéficient le secteur des industries extractives et l'augmentation de la prise de participation de l'Etat aussi bien dans le capital des sociétés extractives que dans d'autres domaines d'exploitation. Sur le même chapitre, tout en améliorant la performance des entreprises existantes, l'Etat procédera à la prise de participation ou à la création de Sociétés dans des domaines névralgiques pour la souveraineté nationale.

**Des réformes structurelles seront engagées pour promouvoir la création de la production nationale afin de limiter la dépendance aux importations.** Cela passera par des initiatives publiques de création d'entreprises dans un cadre de partenariat avec le secteur privé en tenant compte des secteurs ou produits dans lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif. Dans une démarche stratégique, l'Etat réduira progressivement sa participation au profit du privé dans ses entreprises lorsqu'elles arrivent à maturité. De même, un accent sera ensuite accordé à la formation et au transfert de technologie afin de permettre à terme l'exploitation des ressources stratégiques par le pays (minière, pétrolière, etc.).

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

**Une politique d'endettement maîtrisé sera menée en canalisant davantage les ressources dans les domaines productifs.** A cet effet, il s'agira d'orienter la dette dans des projets structurants de création d'entreprises et des investissements dans des infrastructures ayant une rentabilité économique avérée. L'affectation de la dette à des dépenses de fonctionnement sera encadrée et très limitée.

**La stratégie de mobilisation des ressources budgétaires sera concomitante avec celle de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques.** Les principaux objectifs poursuivis sont la rationalisation des dépenses publiques, l'alignement sur les priorités de transformation économique et de souveraineté ainsi que la lisibilité entre le niveau des ressources mobilisées et les principales réalisations de l'Etat. Pour ce faire, la définition d'un cadre approprié de mesure des résultats permettra de faire le lien entre les réalisations de l'Etat et les résultats de l'action publique. Par ailleurs, une attention particulière sera accordée à la passation et à l'exécution de la commande publique afin de garantir la transparence et la régulation des prix des biens et services.

**La transition entend également impulser la dynamique d'inclusion financière** à travers la réduction de l'usage de monnaie fiduciaire dans les transactions afin de parvenir à la dématérialisation des paiements dans l'acquisition des biens et services.

**En matière de diplomatie et de relations extérieures,** l'accent sera mis sur la diversification des partenaires et l'établissement des accords de coopération privilégiant les intérêts et la souveraineté du pays.

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

---

---

**AXE 3 :**

**DEVELOPPEMENT DES BASES DE LA  
SOVERAINETE ECONOMIQUE**

---

---

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

L'accent sera mis sur les réformes structurelles et les investissements nécessaires pour garantir au pays la souveraineté alimentaire et énergétique ainsi que la production des biens de base.

**En ce qui concerne la production agropastorale, la priorité sera donnée à l'identification et au développement des filières susceptibles de poser les jalons d'une souveraineté alimentaire.** L'importance de l'importation du Niger en produits alimentaires traduit à suffisance le déficit de la production nationale. C'est ce qui explique la forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur comme le montre l'impact des sanctions de la CEDEAO avec la fermeture des frontières. L'identification des filières se fera en fonction des potentialités des régions du pays. Pour ce faire, des réformes nécessaires seront engagées en vue de l'exploitation intensive des potentialités agricoles pour une véritable souveraineté alimentaire du Niger. Au besoin, des mesures de protection seront prises pour garantir la compétitivité des productions nationales.

**Après l'identification des filières, l'objectif de la refondation sera de créer les conditions favorables à une exploitation optimale des potentialités.** A ce niveau, un intérêt particulier sera accordé aux programmes de récupération des terres, de mobilisation des eaux et d'acquisition des équipements et intrants agricoles afin de lever les principales contraintes qui pèsent sur les bases productives. A cela s'ajouteront d'autres programmes communautaires en lien avec l'augmentation des superficies des aménagements hydroagricoles, la lutte contre la désertification et la sensibilisation en faveur des métiers agricoles. Dans cette perspective, un plan de développement des infrastructures agricoles (terres, eaux et équipements) sera élaboré avec une grande implication des communautés dans sa mise en œuvre.

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

**En plus de la souveraineté alimentaire, les priorités porteront sur le développement des cultures de rente pour améliorer la balance commerciale du pays et tirer profit des opportunités offertes par la ZLECAf.** Cela impliquera la promotion d'une agriculture différenciée, orientée vers le marché local pour satisfaire la demande intérieure mais aussi vers le marché international pour faire rentrer des devises. Il s'agira de stimuler les agriculteurs et éleveurs à produire une diversité de cultures, y compris des légumes, des fruits, et des cultures à haute valeur commerciale et nutritionnelle. Cela pourrait être soutenu par la distribution de semences diversifiées et résilientes face aux conditions climatiques changeantes, la formation sur les techniques de culture et la promotion des marchés pour ces produits.

**Parallèlement aux réformes en faveur de la production, des engagements spécifiques concerneront la promotion de l'écoulement à travers la commercialisation ou la transformation des produits agropastoraux.** Il s'agira de définir des approches innovantes et consensuelles pour accompagner la commercialisation sur les marchés national, régional et international.

Il est à noter que la transformation sur place et la consommation des produits locaux seront encouragées afin de soutenir les producteurs locaux, de limiter la dépendance du pays et de renforcer ainsi sa souveraineté alimentaire.

Cela pourra se traduire par le soutien aux opérateurs ou même à la création d'entreprise à capital public pour promouvoir la commercialisation de nos produits. Ces actions concerneront également le soutien aux initiatives de transformation des produits agropastoraux.

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

**Plus particulièrement, la mise en place des pôles agroindustriels permettra la valorisation de cultures industrielles.** Il s'agira de promouvoir la création de petites usines de transformation des produits agricoles dans les différents bassins de production selon leurs spécificités. Cette mesure stimulera non seulement l'accroissement de la production dans sa zone phare, mais permettra aussi de réduire l'importation de certains produits manufacturés.

**Au titre des actions en matière de production et d'écoulement, de nouvelles réformes porteront sur la mise en place d'un système de financement axé sur les spécificités de l'Agriculture.** Il s'agira de promouvoir des mécanismes permettant aux institutions financières et autres programmes de financement d'offrir des produits répondant aux besoins et spécificités des filières et chaînes de valeur agricoles.

**La souveraineté énergétique constitue également une priorité fondamentale de la transition.**

Les efforts seront focalisés sur la maîtrise et la valorisation de la gestion de nos matières premières d'une part et leur utilisation pour satisfaire les besoins de l'économie nationale d'autre part. Dans cette perspective, des actions seront engagées pour poser les jalons d'une véritable indépendance énergétique en exploitant les potentialités avérées. Nos ressources naturelles notamment le pétrole, le gaz, le charbon, le soleil et autres sources d'énergie seront mises en valeur pour produire l'énergie nécessaire à la consommation locale. C'est pourquoi, les différentes stratégies d'accès à l'électricité vont être actualisées pour mieux stimuler l'offre et la distribution de ce service sur l'ensemble du territoire national. Il s'agira aussi de promouvoir une décentralisation de l'offre énergétique par l'installation d'unités de production autonomes capables de couvrir indépendamment des besoins locaux, mais interconnectées pour permettre les transferts énergétiques d'une zone à l'autre.

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

L'ambition de la refondation est de parvenir à une production nationale qui assure la couverture intégrale de nos besoins en énergie électrique. Ainsi, un environnement adapté sera créé pour favoriser les initiatives d'exploitation des différentes sources à travers la mutualisation des compétences, la diversification des partenaires ou la création d'entreprises bénéficiant des capitaux publics.

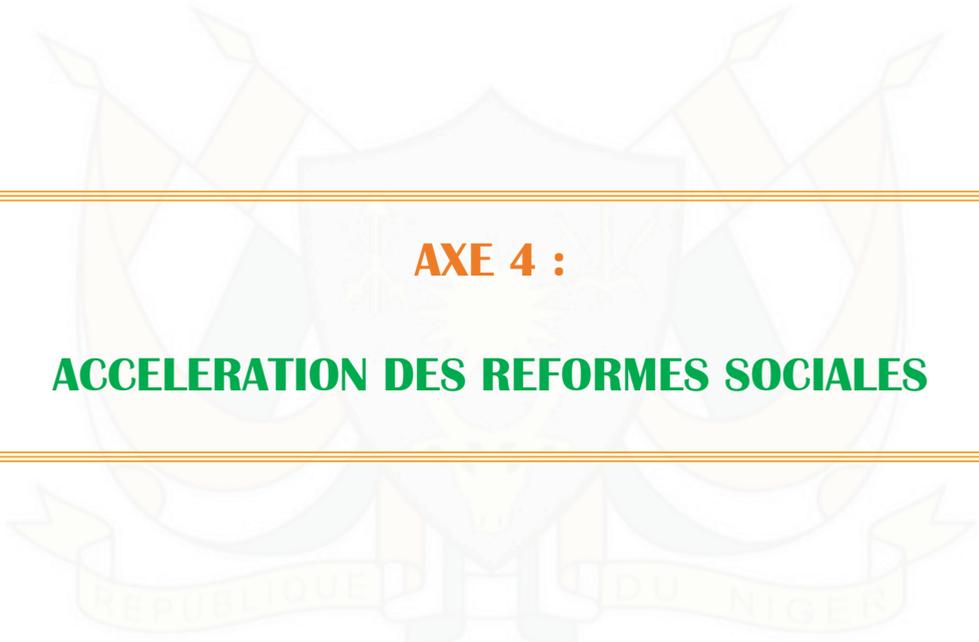
**En ce qui concerne le transport, l'objectif est de définir des approches de désenclavement du pays.** C'est pourquoi, le pays va se doter d'une véritable stratégie de désenclavement afin de réduire la dépendance à des corridors limités. Cette stratégie va inclure des alternatives aussi bien terrestres, fluviales, qu'aériennes.

**A noter que le recours aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) contribuera à améliorer la performance dans la production des biens et services, la lutte contre la corruption, la collecte et le traitement des données statistiques.**

Les principaux domaines d'application concerneront l'agriculture, la santé, l'éducation, la justice, la protection sociale, les finances, le transport, la communication et le commerce. Pour ce faire, les réformes envisagées porteront sur la facilité d'acquisition des équipements et la diversification des partenaires.

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



**AXE 4 :**

**ACCELERATION DES REFORMES SOCIALES**

---

---

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

Les réformes sociales, dans le cadre de la refondation de la république, porteront sur l'adaptation des curricula pour promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes ainsi que la mise en place d'un système de protection sociale performant et adaptatif pour prévenir les situations de vulnérabilité.

**L'éducation, un des piliers importants pour la refondation de la république, constitue une priorité du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP).**

**Les actions de la refondation de l'école nigérienne** mettront l'accent sur la mise en cohérence des multiples réformes antérieures et des innovations pédagogiques. Une priorité sera accordée aux réformes visant l'adaptation du système éducatif à la demande sociale, c'est-à-dire aux impératifs dynamiques de l'insertion des jeunes et de développement socio-économique du pays sans négliger la recherche fondamentale. In fine, le Niger doit être doté de son propre système éducatif, tenant compte de ses réalités et conforme à ses ambitions de souveraineté, d'influence internationale et de progrès. Une attention particulière sera accordée à la diversification des métiers porteurs en vue de l'adaptation de l'offre d'apprentissage aux besoins du marché de travail. A cet effet, des actions de la modernisation de l'apprentissage des métiers seront mises en œuvre pour permettre une meilleure attractivité chez les jeunes afin qu'ils saisissent les nombreuses opportunités offertes par notre environnement.

**Dans le cadre de la modernisation de notre système éducatif et de sa résilience**, des mesures d'accélération de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'institutionnalisation de la formation à distance seront engagées.

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

**De manière spécifique, les réformes porteront sur la restauration de la vocation de l'école** en redynamisant les capacités éducatives de l'institution et des enseignants. Pour ce faire, des dispositions appropriées d'assainissement du secteur de l'éducation seront prises afin notamment de renforcer la formation des enseignants, de lutter contre l'absentéisme, le non-respect du calendrier scolaire, les pratiques corruptives, la politisation de l'école, les phénomènes de violences en milieux scolaires et la dépravation des mœurs.

**Au niveau de l'enseignement supérieur**, la maîtrise des effectifs, le renforcement de la qualité de la formation ainsi que la normalisation des années universitaires seront les principales priorités de la Transition.

**Dans le domaine de la santé, l'accent sera mis sur l'amélioration de l'accessibilité, la qualité dans la délivrance des soins et de la disponibilité des médicaments.** Il s'agira d'amorcer le développement de l'industrie pharmaceutique à travers l'augmentation de la production des médicaments de traitements des maladies les plus fréquentes comme le paludisme, la diarrhée et la fièvre typhoïde. De même, une diversification des canaux d'approvisionnement des médicaments non produits par la Société Nigérienne des Industries Pharmaceutiques (SONIPHAR) contribuera à rendre ces médicaments plus abordables et disponibles. En plus, il sera mis en place un mécanisme fiable d'acheminement et de contrôle des médicaments et autres produits de santé au niveau des sites d'utilisation et de lutte contre le commerce de produits de contrebande.

**Pour améliorer l'efficacité des politiques publiques en matière de santé, le défi sera d'arriver à un changement des comportements.** C'est pourquoi une place particulière sera accordée à la question d'hygiène et d'assainissement dont la prise en charge

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

permettrait de réduire significativement certaines maladies infectieuses et transmissibles aussi bien en milieu urbain que rural. De même, des actions de sensibilisation pour un changement de comportements notamment dans les habitudes alimentaires, la pratique régulière des activités physiques et sportives ainsi que sur les méfaits de la consommation d'alcool, de tabac et de stupéfiants seront réalisées.

**Une place significative sera également accordée au rehaussement du taux de fréquentation des établissements de santé.** Il s'agira de mettre en place un dispositif permanent de suivi du respect de la déontologie du travail des agents de santé, qui contribuera à améliorer les prestations allant de l'accueil jusqu'à l'administration des soins. Un renforcement des inspections dans les établissements sera fait pour s'assurer de la qualité des services de santé délivrés aux populations et réduire ainsi la forte dépendance vis à vis des cliniques et laboratoires privés. Une attention particulière sera accordée à la qualité des soins prénatals et postnatals, aux accouchements assistés par un personnel qualifié et la lutte contre la malnutrition à travers le respect des conditions des soins primaires. Par ailleurs, la promotion des mutuelles de santé adaptées permettra de rehausser la fréquentation des centres de santé afin de contribuer à l'effectivité de la couverture de santé universelle.

**En outre, les politiques de santé seront orientées vers une approche axée sur l'équité.** Cela consiste à : (i) renforcer la participation des groupes et communautés dans la prise de décisions en matière de santé ; (ii) mettre en place un système dynamique et efficace de surveillance en lien avec les objectifs d'équité et (iii) créer un dispositif qui s'assurera de la répartition équitable sur le territoire national des ressources financières, humaines et matérielles dans le secteur de la santé.

---

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

**Le système de protection sociale au Niger ne doit plus être synonyme d'assistanat favorisant la mendicité.** En effet, la protection sociale au Niger repose essentiellement sur l'assistanat (distribution de vivres, filets de sécurité sociale...) au détriment des interventions plus systémiques, destinées à lutter durablement contre la pauvreté. Ce mécanisme est non seulement peu efficace (favorise la mendicité), mais aussi non viable dans un contexte de rareté des ressources. Ainsi, le changement de paradigme en matière de protection sociale mettra l'accent sur la résilience des populations vulnérables à travers des mesures d'inclusion productive, de diversification de leurs moyens de subsistance et de renforcement de leur capacité d'adaptation.

**La constitution d'une base de données sur la situation des personnes en situation de vulnérabilité sera une des actions prioritaires.** En effet, il est d'une importance capitale pour le Niger de collecter et de disposer des données précises et complètes sur les conditions de bien-être et les risques/vulnérabilités des ménages de l'ensemble de la population. Pour ce faire, ces données devront provenir de sources probantes. De même, pour une vision cohérente des interventions, la politique nationale de protection sociale sera actualisée et adaptée à l'évolution du contexte.

**En lien avec le travail, les priorités consisteront à lever les contraintes culturelles limitant les initiatives des jeunes au niveau des métiers considérés comme « tabous », non valorisants ou déshonorants.** Il sera donc indispensable d'effectuer un travail de changement des mentalités pour inciter les jeunes à se questionner afin de se remettre en cause et embrasser ces métiers dits tabous. Ces métiers, dont les produits sont de grande consommation courante, offrent d'importantes opportunités de création de richesse et d'emplois. Une des approches pour promouvoir le changement de mentalité consiste à moderniser

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

l'exercice de ces métiers à travers des innovations techniques et technologiques.

**Aussi, il est nécessaire de mettre en place des démarches innovantes dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes vivant en milieu rural.** Pour cela, il faudra renforcer les programmes de protection des bases productives (récupérations des terres, protection des mares, ouvrages de mobilisation des eaux, etc.) et la disponibilité des autres facteurs de production (énergie et voies de communication). En outre, il faut créer un environnement dans lequel les jeunes de tous horizons auront leur place et bénéficieront de l'appui nécessaire pour mener des activités de prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale.

**Le sport et la culture seront mis à contribution pour promouvoir le changement de mentalité et le renforcement de la cohésion sociale.** Le sport, en plus d'être un facteur de divertissement et de consolidation de l'unité nationale, est un moyen de promouvoir la santé. Il sert également à renforcer les liens sociaux à travers notamment la sensibilisation en faveur des changements de comportements et de la citoyenneté responsable.

**De manière globale, le concept de citoyenneté responsable sera promu dans toute politique publique durant la transition.**

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



---

---

**CONCLUSION**

---

---

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

Ma vision de la refondation de l'Etat dans le cadre de la transition de notre pays vise à créer les conditions pour l'accession de notre patrie à une véritable souveraineté ainsi qu'à la stabilité politique et institutionnelle. Elle repose sur une approche holistique qui considère la souveraineté, la sécurité, la cohésion sociale, la gouvernance politique, administrative, économique, financière, juridique et judiciaire, le développement des bases productives, l'économie et le bien-être social comme des éléments interdépendants, justifiant la nécessité d'une action coordonnée dans ces différents domaines pour assurer le succès de la transition.

Après toutes les déceptions et les souffrances endurées, il est légitime que le peuple nigérien aspire à un changement radical d'approche qui offre à notre pays une plus grande chance de sortir de la mauvaise gouvernance et du sous-développement.

A cet effet, j'invite toutes les Nigériennes et tous les Nigériens, sans exclusive, à œuvrer pour l'assainissement de notre environnement national et international pour débarrasser notre pays de toutes les pesanteurs internes et externes qui entravent son développement économique et social véritable.

J'en appelle à l'engagement et au sens élevé de responsabilité de toutes les Nigériennes et de tous les Nigériens. Nous devons agir dans l'unité, la cohésion et la solidarité pour atteindre ces objectifs nobles car notre avenir et celui de notre patrie en dépendent.

La mise en œuvre des réformes visant la restauration de la souveraineté nationale dans ces différents domaines nécessitera une

## **POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---

étroite collaboration entre les autorités politiques et administratives, la société civile, la jeunesse, les femmes et en un mot toutes les couches sociales dans la transparence, la participation citoyenne et le respect des droits fondamentaux.

C'est ce combat, cette mobilisation populaire, l'abnégation dans le travail, le renouement avec nos valeurs traditionnelles et patriotiques qui permettront le redressement national et rendront aux Nigériens leur dignité et leur fierté malmenées par les crises de toutes sortes.

Nous devons être au rendez-vous de l'espérance et de l'histoire de notre pays afin d'écrire des pages glorieuses à léguer aux générations futures.

**« LAABU SANNI NO », « ZANCEN KASA NE ».**

**Hausa** : Zancen kasa né

**Zarma – Sonjay** : Laabu sannin no

**Fulfuldé** : Haala leydi non

**Tamajaq** : Amägräd n äddäwläät Ëljomat n äddäwläät

**Kanuri** : Lamar lardu-yé

**Toubou** : Lamar lardu-u

**Gulmancema** : «Tinga mama yo!»

**Arabe** : Kadiyatou watani

**Buduma** : Mønna daula

**Tassawaq** : Ganda n nalzimat

**Tagdal** : Gan da'n baatu hagho

**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



**POUR LE NIGER : LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE**

---



Edité par l'Office National d'Édition et de Presse  
ONEP - février 2024  
BP : 13 182 Niamey (R. Niger)  
Email : onep@intnet.ne -site web : www.lesahel.org

